L’ex sénateur Joël Guerriau, qui avait été testé positif à 6 drogues, condamné à 4 ans de prison dont 18 mois ferme pour avoir drogué Sandrine Josso à son insu dans une “intention sexuelle” (MàJ)

27/01/2026 à 22h59



27/01/2026

L’«intention sexuelle» du prévenu, objet de longs débats lors du procès, a finalement été retenue par le tribunal. L’ancien sénateur s’est également vu condamné à une peine d’inéligibilité de cinq ans.

Le tribunal correctionnel a condamné l’ex-sénateur Les Indépendants à la peine de 4 ans de prison, dont 18 mois ferme sans exécution provisoire, le reconnaissant ainsi coupable d’avoir drogué à son insu la députée Sandrine Josso avec une importante quantité de MDMA, lors d’une soirée dans son appartement de fonction, où elle s’était rendue pour fêter la réélection de son *«ami politique»*, le 14 novembre 2023. Les

avocats de Joël Guerriau ont annoncé qu'il ferait appel de sa condamnation.

Le figaro

17/11/2023

Des analyses accablantes. Le sénateur Joël Guerriau, qui est accusé d'avoir drogué une députée sans son consentement, a été testé positif à de nombreuses drogues. La présence d'amphétamines, d'opiacées, de cannabis, de cocaïne, de méthadone et de MDMA, a en effet été détectée dans son sang, a appris BFMTV de source proche de l'enquête.

Le parlementaire, proche d'Édouard Philippe, a été placé en garde à vue ce jeudi *[16 novembre]* (…)

BFMTV

16/11/2023

L'élue accusatrice aurait bu un verre en compagnie de Joël Guerriau, sénateur de Loire-Atlantique, avant d'être prise d'un malaise. Des analyses ont révélé la présence d'ecstasy dans son organisme.

Des faits graves, dont est suspectée une éminence de l'État. Le sénateur de Loire-Atlantique Joël Guerriau (Les Indépendants) a été interpellé à son domicile parisien et placé en garde à vue. Le sénateur a été accusé par une députée, avec qui il entretiendrait une amitié, de l'avoir droguée à son insu.

L’élue, dont l’identité n’a pas été confirmée, aurait bu un verre en sa compagnie, avant d’être prise d’un malaise. Elle a été hospitalisée peu après, faisant l’objet de prélèvements, qui ont révélé la présence d’ecstasy dans son organisme.

Des perquisitions ont été menées au domicile de Joël Guerriau à son domicile et à son bureau au Sénat. De l’ecstasy a été retrouvée à son domicile.

Le Figaro